

# Dossier de presse

## **Vote du budget primitif 2024**

### **Séance plénière de l'assemblée départementale**

Vendredi 26 janvier

Hôtel du Département

Châlons-en-Champagne



**Marne**  
LE DÉPARTEMENT

# Sommaire

- Le contexte budgétaire du Département en 2024 ..... P.3
- Les grands chiffres du budget 2024..... P.4
- Les recettes de fonctionnement : 524 M €..... P.5
- Les dépenses de fonctionnement : 497 M € ..... P.6-7
- Les dépenses d'investissement : 90 M € ..... P.8
- Discours du président Jean-Marc Roze ..... P.9-13
- Notes ..... P.14-15
- Contact presse..... P.16



© Michel Jolyot

## LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE DU DÉPARTEMENT EN 2024

L'assemblée départementale s'est réunie, ce vendredi 26 janvier à l'Hôtel du Département de Châlons-en-Champagne, pour voter le budget primitif de l'année 2024.

La construction du budget 2024 du Département s'est faite dans un contexte économique toujours inflationniste, avec des marges de manœuvre de plus en plus contraintes et des besoins sociaux grandissants de la part de nos concitoyens.

Tous ces éléments mettent sérieusement en péril la situation financière de notre collectivité pour les années à venir.

Cette situation illustre une nouvelle fois l'écart qui existe entre le principe du manque d'autonomie financière des collectivités territoriales et la réalité de leur gestion budgétaire, largement dépendante de phénomènes extérieurs telles que la conjoncture économique ou les décisions gouvernementales, peu ou pas compensées financièrement.

Mais malgré les difficultés économiques et les contraintes budgétaires que nous rencontrons, le Département s'efforcera d'agir en proximité et dans tous les territoires pour améliorer le quotidien des Marnaises et des Marnais, notamment les plus isolés et les plus fragiles.

Aussi, nous poursuivrons l'accompagnement des élus locaux dans la réalisation de leurs projets structurants.

Nous devons néanmoins cibler les investissements là où les besoins se font le plus sentir, en particulier dans les secteurs ruraux.



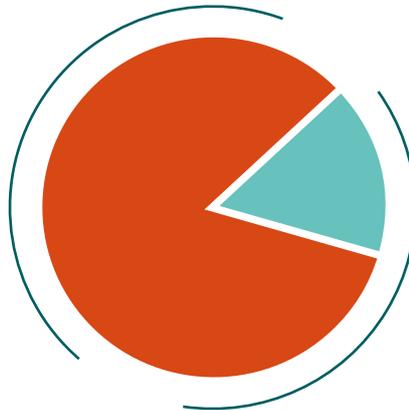
### Le mot du président Jean-Marc Roze

« Les missions que l'État a transférées aux collectivités territoriales, sans compensation financière adéquate, mettent une pression supplémentaire sur nos ressources déjà limitées, puisque nos leviers fiscaux nous ont pratiquement tous été retirés ces dernières années. Mais jusque quand allons-nous pouvoir tenir ? Quand on n'a plus aucune marge de manœuvre, quand nos dépenses de fonctionnement augmentent : alors nécessairement, c'est l'investissement qui en pâtit. Et ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'économie du territoire ! »

## LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2024

- Un budget global de **587 M €** (584 M € en 2023)

Dépenses de  
fonctionnement  
**497 M €**  
(487 M € en 2023)



Dépenses  
d'investissement  
**90 M €**  
(97 M € en 2023)

**Alors que les dépenses d'investissement diminuent en 2024, le Département de la Marne connaît une hausse de ses dépenses de fonctionnement de 10 M € par rapport à 2023.**

Cette augmentation importante s'explique notamment par la forte demande de prestations sociales de nos concitoyens.

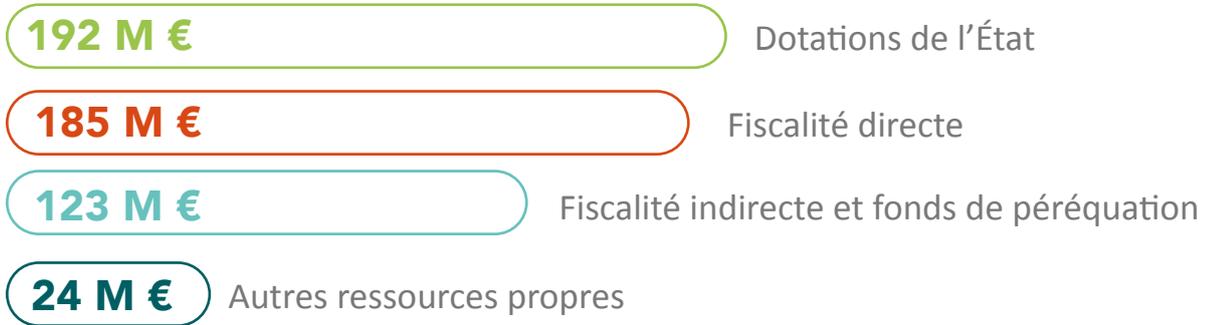
**Dans un contexte économique empreint d'incertitude, notre collectivité demeure en effet un repère et se mobilise pour assurer avec ambition ses quatre missions de solidarité : l'enfance-famille, l'insertion, le handicap et le grand-âge.**

Et c'est bien entendu sur ces compétences que nous continuerons d'intervenir en priorité pour favoriser la justice sociale.





## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 524 M €



Concrètement, **les recettes de la collectivité départementale ne permettent pas de latitude** alors que la tension sur les dépenses est de plus en plus forte.

Depuis la perte de leur pouvoir de taux, devenue une réelle contrainte, **les Départements sont devenus dépendants des montants de TVA** alloués par l'État au gré des lois de finances.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 497 M €

359 M €

Solidarité départementale

41 M €

Éducation, culture, sport et tourisme

41 M €

Administration générale

29 M €

Infrastructures et transports

27 M €

Développement et attractivité du territoire  
(dont SDIS et aéroport de Vatry)

### Principaux champs de la solidarité départementale



Une fois encore, **nos dépenses de fonctionnement (497 M €) en 2024 s'inscriront dans une perspective d'évolution de nos charges sociales**, qui représentent aujourd'hui les trois quarts de notre budget de fonctionnement.

En raison de l'inflation, **les missions de solidarité du Département prennent en effet un caractère indispensable** dans le cadre d'un accompagnement des Marnais les plus isolés et les plus fragiles.

Premièrement, avec une dépense de 102 M €, **nous allons poursuivre nos actions d'insertion par l'emploi à destination des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)**. Car le travail demeure l'une des clés pour sortir de la précarité sociale et matérielle.

L'ensemble des mesures déjà mises en œuvre, tant en ce qui concerne la vérification des droits que l'accompagnement vers la sortie du dispositif (plateforme actif51.fr), a permis de faire baisser le nombre d'allocataires (-3 % en 2023 par rapport à 2022).

Notre objectif pour 2024 est bien la poursuite de nos efforts pour limiter au maximum le nombre de bénéficiaires du RSA, malgré les probables conséquences à attendre de la réforme des règles d'indemnisation du chômage, les perspectives d'affaiblissement de la croissance de l'activité économique et l'augmentation de l'allocation RSA de 4,6 % décidée par l'État.



Deuxièmement, via notre schéma enfance-famille, **l'aide sociale à l'enfance constitue pour nous une véritable priorité** avec une dépense de 96 M €.

Le Département se tiendra une nouvelle fois aux côtés des familles les plus précaires pour détecter leurs difficultés le plus précocement possible et éviter ainsi la dégradation de situations familiales déjà fragilisées. Cependant, ce secteur nous pose certaines interrogations de fond. En effet, nos deux foyers départementaux de l'enfance à Reims et Châlons-en-Champagne sont occupés par trop de mineurs étrangers isolés (250 mineurs non accompagnés y sont présents). Cela représente un coût annuel de 6 M €. Est-ce réellement au Département de supporter cette charge financière quand on sait les manquements de l'État en ce qui concerne la maîtrise des flux migratoires ?

De plus, l'insuffisante capacité d'hébergement de mineurs dans les établissements de Protection judiciaire de la jeunesse et des services de pédopsychiatrie relevant de l'État pèse sur notre budget et sur l'activité de nos services.

Troisièmement, avec 68 M € qui lui sont spécifiquement dédiés en 2024, **le grand-âge retient toute notre attention**. 50.000 Marnais ont actuellement plus de 75 ans (soit 8,8 % de la population totale). Et à l'horizon 2030, dans la Marne, les personnes de plus de 65 ans augmenteront de 43 % et celles de plus de 85 ans augmenteront de 34 %. Le nouveau schéma gérontologique vise à répondre à cette réalité démographique. Ce document stratégique propose des solutions concrètes pour mieux accompagner nos aînés en tenant compte des parcours de vie de chacun.

Quatrièmement, aux côtés des associations qui œuvrent dans le champ du handicap, et avec le concours précieux de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Marne, **nous travaillerons pour que chacun puisse trouver sa place au sein d'une société inclusive**.

Avec une enveloppe de 80 M € dédiée à sa politique du handicap, le Département va faire en sorte que toute personne handicapée qui ignore ses droits puisse les obtenir.





## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 90 M €

Concernant nos dépenses d'investissement, nous déclinerons **3 grandes priorités** en 2024 sur le territoire.

### ● **Maintenir notre niveau d'investissement sur notre voirie**

Concernant l'entretien de nos routes départementales, puisqu'elles participent à l'attractivité du territoire en facilitant les mobilités dans les bassins de vie, nous poursuivrons nos efforts en faveur d'un réseau routier de qualité.

Les opérations de sécurisation du réseau départemental vont aussi permettre de traiter de nouvelles zones où l'accidentalité est encore élevée, malgré la baisse continue du nombre de tués sur nos routes.

2024 sera également l'année de la mise en service du pont en cours de reconstruction sur la RD944 à Sillery. Pour un coût de 2,5 M €, la reconstruction de cet ouvrage d'art datant de 1939 permettra notamment de lever l'interdiction de passage des convois exceptionnels, qui étaient jusqu'à lors déviés via la commune de Sillery.

### ● **Poursuivre notre soutien aux communes et intercommunalités**

Le Département favorisera en 2024 un aménagement équilibré du territoire, en particulier dans les secteurs ruraux, par l'accompagnement des projets portés par les 625 collectivités marnaises.

Ce partenariat avec les communes et les intercommunalités, nous continuerons de le construire en confiance et en proximité pour que celui-ci corresponde toujours mieux aux réalités et aux besoins de nos concitoyens.

### ● **Priorité à la transition écologique**

La bonne gestion financière de notre collectivité nous permet de porter un programme d'investissement ambitieux en faveur de la transition écologique, notamment à destination des collèges avec la poursuite de la démarche engagée pour améliorer leur efficacité énergétique.

Ainsi, une enveloppe de 12 M € est dédiée sur cinq ans pour que nos collèges bénéficient de bâtiments à la pointe de la technologie en matière environnementale.

En 2024, deux grands projets de rénovation énergétique sont à prévoir afin de mieux isoler les structures au gymnase du collège Raymond Sirot à Gueux et au collège Louis Grignon à Fagnières.

Pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, le Département mènera également en 2024 une politique de mobilité douce volontariste, qui s'illustrera par le renforcement du réseau de voies vertes.

Cette année, nous allons ainsi engager des démarches pour terminer complètement la traversée de la Marne à vélo avec la réalisation de la section entre Vitry-le-François et Sermaize-les-Bains.



## DISCOURS DU PRÉSIDENT JEAN-MARC ROZE

Mesdames et messieurs les vice-présidents,  
mesdames et messieurs les conseillers départementaux,  
mes chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de vous renouveler mes meilleurs vœux pour 2024 !  
Que cette année soit, pour vous et vos proches, placée sous le signe de la joie, de la santé, de la sérénité et de la réussite.

Avant de débiter mon propos sur le budget, je voudrais exprimer mon soutien à la famille des agriculteurs français, endeuillée à la suite du drame survenu mardi en Ariège.

Rémunération plus juste, simplification des normes administratives, arrêt des contrôles intempestifs : les raisons de leur colère sont légitimes et doivent être entendues !

L'État doit maintenant prendre ses responsabilités pour cesser d'imposer toujours plus de règles, toujours plus de normes parfois ubuesques, qui empêchent nos agriculteurs de produire et de se développer dans un domaine très concurrentiel.

Malgré ce contexte difficile, je suis heureux de vous retrouver pour ce moment annuel rythmant le mois de janvier et notre vie démocratique : le vote du budget primitif.

Après le débat d'orientation budgétaire de décembre, ce moment stratégique va définir le cadre dans lequel le Département de la Marne va déployer ses actions en 2024.

Je profite également que toute l'assemblée soit réunie pour vous présenter, pour ceux d'entre vous qui ne l'aurait pas encore rencontré, notre nouveau directeur de cabinet : George-Philip Chartier.

Originaire de Bordeaux, il est arrivé le 8 janvier au Département et occupait dernièrement le même poste auprès du président de la Communauté urbaine de Limoges Métropole.

Au cours de sa carrière, il est notamment passé par le cabinet du ministre de l'Intérieur et celui du maire de Bordeaux Alain Juppé.

George-Philip a également connu deux expériences dans le secteur privé au sein du groupe AFC Promotion et du groupe SAFEGE-SUEZ.

Il est père de trois filles et marié à Maïder Arosteguy, maire de Biarritz.

Je lui souhaite encore une fois la bienvenue parmi nous et lui renouvelle toute ma confiance pour piloter mon cabinet et décliner, avec vous chers collègues, les actions de notre politique départementale sur le territoire.

Mes chers collègues, vous le savez, la période dans laquelle nous nous trouvons laisse place à une grande incertitude.

Celle-ci est partagée par la majorité de nos concitoyens, fortement touchés par la baisse de leur pouvoir d'achat lié au contexte économique toujours inflationniste.





« Comment faire toujours plus avec toujours moins ? » pourrait résumer le casse-tête qu'est devenue la construction de nos budgets départementaux.

Et je me tourne vers notre directeur général des services, cher Jean-Luc, et notre directeur des finances et du numérique, cher Tommy, pour les remercier du travail accompli ces derniers mois pour maintenir nos comptes publics dans un équilibre recevable.

Car cet équilibre devient de plus en plus précaire en raison, comme j'ai pu l'évoquer dernièrement, de décisions gouvernementales prises sans concertation et surtout sans compensations.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion, même si c'était en vidéo, de réaffirmer publiquement notre position lors des vœux communs avec le préfet, le 19 janvier au Capitole de Châlons-en-Champagne.

Nous devons aller vers une autonomie fiscale pleine et entière pour retrouver nos marges de manœuvre et pour assumer nos obligations financières.

J'ai aussi appuyé mon propos en soulignant que cette décentralisation était inachevée et qu'elle écrasait littéralement les collectivités territoriales depuis trop d'années.

Maintenant, ça suffit !

Les élus locaux ont le droit de jouer pleinement leur rôle pour définir et développer leur stratégie de territoire.

Assumer notre rôle avec ambition : c'est précisément ce que je vous propose pour 2024.

En donnant de la lisibilité à notre action et en portant un nouveau projet de territoire défini autour de trois axes majeurs : une Marne plus durable, une Marne plus solidaire et une Marne plus attractive.

Ce projet, nous allons le décliner tous ensemble, chers collègues, en proximité et dans tous les territoires pour améliorer le quotidien des Marnaises et des Marnais, notamment les plus isolés et les plus fragiles.

Aussi, malgré le contexte économique inflationniste, et malgré les contraintes budgétaires que nous rencontrons, le Département continuera à accompagner les élus locaux dans la réalisation de leurs projets structurants pour le territoire.

Nous devons néanmoins cibler les investissements là où les besoins se font le plus sentir, notamment dans les secteurs ruraux.

Dans ce cadre, et comme j'ai déjà commencé à le faire, je me rendrai au fil de l'année dans chacun de vos cantons pour rencontrer les élus et répondre à leurs interrogations.

Ces échanges me permettront de prendre le pouls de chaque canton et de me tenir au plus près des réalités locales.

Parlons désormais de notre budget 2024, que Jean-Pierre Fortuné, vice-président en charge des finances, vous présentera dans quelques instants.





mentale, puisse participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle de notre département. Le handicap ne doit plus être un obstacle, mais plutôt une opportunité pour renforcer les liens qui nous unissent.

L'aide sociale à l'enfance retiendra également toute notre attention.

Le Département se tiendra une nouvelle fois aux côtés des familles les plus précaires pour les épauler au quotidien, car leurs difficultés sociales et économiques sont démultipliées en temps de crise.

Protéger les enfants en situation de fragilité dans leur milieu familial est en effet une mission essentielle de notre collectivité, qui s'appuie sur différentes solutions de prise en charge pour leur permettre de grandir en toute sécurité.

Notre stratégie, vous le savez, est de renforcer dès la naissance l'accompagnement des parents et des enfants pour détecter les problèmes avant qu'ils ne s'amplifient.

Aussi, afin de relever les nouveaux défis de la protection de l'enfance, le Département s'est engagé, aux côtés de l'État, dans la stratégie de prévention et de protection de l'enfance sur la période 2022-2024 pour un budget de 3 M €.

De même, je suis conscient des lourdes difficultés rencontrées au sein de nos deux foyers de l'enfance, à Reims et Châlons-en-Champagne.

Ceux-ci sont surchargés et nos personnels sont en souffrance, confrontés à la hausse exponentielle du nombre de mineurs étrangers non accompagnés sur le territoire, que nous sommes obligés d'accueillir sans compensation financière de la part de l'État.

Aussi, chers collègues, j'en appelle à de véritables États généraux de la protection de l'enfance dans la Marne !

Je demande des engagements forts de notre assemblée pour soutenir nos personnels, œuvrant au quotidien pour le bien-être des enfants qui ne sont pas nés sous une bonne étoile.

Avec Martine Boutillat, vice-présidente en charge de l'enfance-famille, avec notre directeur général des services et avec notre directrice de la solidarité départementale, Isabelle Debailleul, dont je salue le professionnalisme, nous nous rendrons prochainement dans ces foyers pour estimer les besoins et cibler les investissements structurants.

Car la mission d'accueil et de prise en charge des enfants nécessite de disposer d'infrastructures mieux adaptées.

Concernant l'entretien de nos routes départementales, puisqu'elles participent à l'attractivité du territoire en facilitant les mobilités dans les bassins de vie, nous poursuivrons nos efforts en faveur d'un réseau routier de qualité.

J'ai d'ailleurs toute confiance en Alphonse Schwein, président de 2e commission dédiée aux infrastructures et à la sécurité, qui apportera sa connaissance et son expérience pour mener à bien cette mission.



Les opérations de sécurisation du réseau départemental vont aussi permettre de traiter de nouvelles zones où l'accidentalité est encore élevée, malgré la baisse continue du nombre de tués sur nos routes.

2024 sera également l'année de la mise en service du pont en cours de reconstruction sur la RD944 à Sillery. Pour un coût de 2,5 M €, la reconstruction de cet ouvrage d'art datant de 1939 permettra notamment de lever l'interdiction de passage des convois exceptionnels, qui étaient jusqu'à lors déviés via la commune de Sillery.

Par ailleurs, nous poursuivrons, en cette année sportive, l'aide au passage non pas de LA Flamme mais DES Flammes olympique (le 30 juin) et paralympique (le 26 août à Châlons-en-Champagne) avec des animations festives qui rythmeront ce moment unique pour notre territoire.

Et nous pourrons compter sur l'énergie de Raphaël Blanchard, notre vice-président en charge des sports, pour engager une mobilisation effervescente des Marnaises et des Marnais autour des Jeux de Paris 2024, et notamment de notre jeunesse.

Les lieux retenus pour le passage de la Flamme olympique, comme vous le savez, sont représentatifs de la richesse de notre département, avec un départ depuis Vitry-le-François vers Châlons puis Épernay et enfin Reims, ville d'arrivée.

Avec également, au travers du parcours, une présence de la Flamme à Giffaumont, et donc au lac du Der, à Sainte-Menehould au cœur de l'Argonne et à Sézanne dans le sud-ouest marnais.

Le passage de la Flamme, que notre collectivité finance à hauteur de 180.000 €, sera l'occasion de valoriser notre département, et cette journée très symbolique sera une belle opportunité de véhiculer l'esprit des Jeux olympiques ainsi que les valeurs qu'ils incarnent.

Chers collègues, d'autres sujets bien sûr animeront nos débats en 2024, notamment l'éducation, le tourisme, la culture ou encore l'agriculture.

Et je sais pouvoir compter sur votre engagement permanent pour construire des actions vertueuses dans nos domaines de missions et de compétences.

Pour finir, permettez-moi de renouveler, au nom de toute notre assemblée, mes remerciements les plus sincères à notre administration départementale, à nos directeurs, à nos chefs de services, mais aussi naturellement aux 2.200 agents de notre collectivité pour leur mobilisation quotidienne au service des Marnaises et des Marnais.

Je vous remercie !

*Seul le prononcé fait foi*



 NOTES

Lined area for writing notes, consisting of multiple horizontal dotted lines.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.



**Contact presse**

**Nicolas Thiry**

Chef de cabinet du président

Tél. 03 53 40 00 01

Port. 06 43 06 01 66

[nicolas.thiry@marne.fr](mailto:nicolas.thiry@marne.fr)

**marne•fr**

